



# TOURISME EQUESTRE : Métiers

## CONTEXTE

Le Parc Livradois Forez dispose d'une importante variété d'acteurs intervenant dans le tourisme équestre : Accompagnant de randonnée, meneur d'attelage, loueur d'équidés (ânes, poneys).

Le territoire du Parc dispose de plusieurs associations d'attelage qui proposent des prestations diverses témoignant de la croissance de ce secteur au sein de la filière équine même s'il s'agit d'une niche. Le secteur nord du Parc est particulièrement concerné par l'attelage. Au sein de la filière, la tendance est à la croissance du tourisme équestre et particulièrement attelé.

## Chiffres clefs

Rémunération à hauteur du SMIC, environ **1100€ net**. Ce montant est très variable selon le statut salarié ou indépendant.

Le prix d'une prestation de transport en attelage varie de **300€ à 600€** en plus des frais de transport.

Le prix de la demi-journée d'accompagnement équestre, cavalerie incluse, est de **40 à 70€ par personne**

## ACTIVITES

Le tourisme équestre se pratique certes à cheval, mais aussi en attelage. L'accompagnement à cheval est un métier spécifique mais qui permet rarement de dégager un revenu complet. Il s'accompagne souvent d'un hébergement dédié ou d'une pluriactivité d'élevage, d'agriculture...

En accompagnement équestre, on va relever plusieurs diplômes, qui permettent d'exercer en autonomie ou sous la responsabilité d'un tiers. Hors d'un accompagnement on parlera de loueurs d'équidés pour lequel aucun diplôme n'est nécessaire.

## FORMATION

- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention Tourisme Equestre.

C'est un diplôme de niveau IV. **Le titulaire du BPJEPS dans une mention donnée est habilité à enseigner** dans le domaine de sa mention.

La validation de ce BPJEPS permet d'attester des compétences suivantes :

- **l'encadrement et l'animation d'activités** de loisir, d'initiation, de découverte et de préparation aux premiers niveaux de compétition en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- la participation à **l'organisation et à la gestion des activités** équestres ;
- la participation au **fonctionnement de la structure** organisatrice des activités équestres ;
- la participation à la **valorisation de la cavalerie** ; la participation à **l'entretien et à la maintenance** du matériel et des installations.

- Accompagnateur de Tourisme Equestre

L'ATE a la capacité à **préparer et encadrer des promenades et randonnées équestres**, sur des itinéraires identifiés, entre des relais d'étapes connus, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers, l'emploi réfléchi et la sécurité des équidés, la sécurité des tiers et le respect de l'environnement. Le détenteur de l'ATE n'est pas habilité à enseigner. Il peut simplement transmettre des connaissances se limitant aux nécessités des activités de promenade et randonnée. Mais **il est autonome**.



Hors diplômes  
d'enseignement,  
il s'agit  
d'activités  
saisonnnières.

- Animateur Soigneur Assistant, mention Tourisme Equestre.

Le titulaire du CQP d'Animateur Soigneur Assistant exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire du BEES équitation ou du BPJEPS activités équestres. Un titulaire du BEES ou du BPJEPS Tourisme équestre et du Guide de Tourisme Equestre peut encadrer en situation professionnelle jusqu'à **cinq titulaires** du CQP d'Animateur Soigneur Assistant.

Cette possibilité permet d'envisager la création d'emplois dans des structures spécialisées dans la découverte de l'équitation. D'une manière générale, l'animateur-soigneur assistant :

- Accueille les publics, participe à l'animation d'une structure, et à la promotion des activités
- Participe à l'entretien des chevaux et poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements.
- Travaille les équidés et contribue à valoriser la cavalerie
- Participe à l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète) sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV relative à la spécialité.
- Participe à l'organisation et à la gestion des activités.

## ATTELAGE « COCHER/MENEUR »

Le cocher/meneur peut être conducteur, assurer le transport de biens ou de personnes; ce qui est le cas dans le tourisme. Il est titulaire de trois diplômes potentiels:

- Le **BPJEPS mention Attelage**: les objectifs sont les mêmes que pour le BPJEPS Tourisme Equestre, dans le contexte attelé. Il s'agit **d'une formation lourde pour un métier qui sera majoritairement saisonnier**. Les diplômés sont en faible effectif.
- Certificat de Spécialisation créateur d'activités cheval en milieu rural : Cette formation vient en complément avec une approche de gestion et de création d'activité. Elle permet aux stagiaires de s'orienter ensuite sur une formation plus spécifique.
- Certificat de Spécialisation utilisation de chevaux attelés: il exerce son activité soit comme travailleur indépendant, et plus souvent en complément d'une activité professionnelle principale (agriculteur, forestier, débardeur, guide de tourisme...) soit en tant que salarié d'une organisation où il est sous la responsabilité directe du chef d'entreprise ou du directeur de l'organisation.

[www.capactif.com](http://www.capactif.com) / [dev.eco@parc-livradois-forez.org](mailto:dev.eco@parc-livradois-forez.org)